

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR ANTOINE CHANDELLIER

Se souvenir d'Hiroshima

140 000 morts. La somme de toutes les entreprises terroristes récentes ne suffit pas à égaler, sur un plan froidement comptable, l'horreur d'Hiroshima, il y a 70 ans. Bien sûr, comparaison n'est pas raison et comment, en la matière, invoquer le raisonnable ? Mais voilà qui donne la mesure de cet événement dans l'histoire de l'Humanité. L'œuvre de l'empire dit du Bien, et son fer de lance, l'Amérique, face à l'axe du mal, ce Japon, allié à l'Allemagne nazie où, par le fanatisme patriotique de ses aviateurs est née la notion de kamikaze. L'attentat-suicide comme arme de guerre venait d'être inventé en cet archipel qui, ce 6 août 1945, allait voir le pire des châtiments s'abattre sur une population innocente, exorbitant prix à payer pour mettre fin aux hostilités. *Little Boy*, drôle de nom pour une bombe à l'uranium. Sorti d'une comptine pour enfant, à l'instar de ces charmants prénoms féminins dont on affuble les cyclones, comme si cela devait atténuer les désastres.

70 ans plus tard, dans un monde en tensions, émaillé de conflits qui ne disent pas leur nom, la menace nucléaire demeure latente. Elle s'est déplacée en longitude. Et le récent accord décroché, dans la douleur, avec l'Iran, sur un usage civil, démontre la sensibilité du sujet. Plus on avance vers l'Est, plus le sentiment de sécurité semble assujéti à cet arsenal. Entre Inde et Pakistan, la course à l'armement relève de l'équilibre de la Terreur. Et la communauté internationale a du mal à cerner les velléités en Corée du Nord, d'un Kim Jong-Un dont on craint les élans de « Docteur Folamour » tant son appétence atomique n'a d'égale que sa propension à affamer son peuple. Quant au géant chinois, l'opacité règne sur sa stratégie. Qui osera demander des comptes à l'Empire du Milieu ? Ainsi va le monde entre un Orient où nucléaire rime avec dissuasion et un Occident qui marche sur des œufs.

@ LA QUESTION DU JOUR

Avez-vous réduit votre budget lors de ces vacances ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Avez-vous fait de bonnes affaires pendant les soldes d'été ?

Oui 19% Non 81%

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (4577 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com rubrique « La question du jour ».

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



En vidéo : un dessinateur du « Roi lion » rend hommage au lion Cecil, tué par un chasseur

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

ABONNEZ-VOUS

PAR ABONNEMENT VOTRE JOURNAL À 0,85€ AU LIEU DE 0,90€

* Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un règlement par prélèvement mensuel

ABONNEMENT 7 JOURS / 7

Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,85€ au lieu de 0,90€, le dimanche 1,41€ au lieu de 1,50€. Par la suite un maximum mensuel de 30,90€, pour 26 exemplaires semaine à 0,90€ et 5 dimanches à 1,50€.

1 an au comptant : 358€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches.

6 mois au comptant : 179€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS / 7

Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,85€ au lieu de 0,90€. Par la suite un maximum mensuel de 24,30€, pour 27 exemplaires semaine à 0,90€.

1 an au comptant : 280€ soit 312 exemplaires semaine.

6 mois au comptant : 140€ soit 156 exemplaires.

Pour vous abonner, appelez le

0800 887 001

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant.
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
C.P. _____ Ville _____
Tél. _____ Mail _____

Mandat de prélèvement SEPA : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la SEPA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré
Adresse : Z.I. Les Iles Corréales Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat _____

Débiteur : Votre nom : _____

Votre Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

IBAN : _____

BIC : _____ Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A : _____ Le : _____

Signature : _____

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR

MARSEILLE | Un Marseillais vient de lancer un premier site mondial novateur

Le « booking » du cierge et de la prière est né !



Une partie de l'équipe de Wilum.net avec de gauche à droite : Bastien (développement, codage), Sylvain (supervision du développement), Eddy (identité visuelle du site).

« C'est fou que personne n'y ait pensé auparavant. Quand on voit le résultat pour assimiler le principe, ça paraît être une évidence ! » Le père Ottonello, curé de la cathédrale de la Major à Marseille, qui a soutenu le projet dès l'origine, résume l'idée du site créé par Olivier, quadra marseillais.

Depuis 3 ans, il a consenti d'énormes efforts et multiplié les prières pour mener à bien sa folle idée ! Aujourd'hui exaucée avec son site : wilum.net. « Je suis souvent tombé sur des gens qui avaient envie de faire une prière ou déposer un cierge très loin dans un lieu de culte précis, faute de pouvoir s'y dé-

placer » explique-t-il, « et ça a fait tilt ! Wilum est le tour-opérateur du cierge et de la prière. Un service qui n'existait pas dans le monde. »

Une version anglaise est bientôt annoncée, pour un peu plus révolutionner la manière de prier

Le principe : permettre à n'importe quel internaute de la planète d'envoyer une intention de prière et (ou) déposer un cierge dans tous les lieux de culte qui seront partenaires. Le service est réel, pas virtuel : un vrai cierge étant allumé dans le lieu choisi par son représentant. La cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay, la cathédrale de la Major à

Marseille, l'église du Vœu à Nice, les églises Saint-Laurent et Notre-Dame des Accoules à Marseille, ont déjà passé les conventions.

Ce n'est qu'un début. Olivier et son équipe (Anne, Bastien, Eddy) ont à peine finalisé le site qui devrait révolutionner les intentions de prières ! Une version anglaise est bientôt annoncée. Les discussions sont quotidiennes avec plusieurs lieux en Paca et ailleurs. « Le plus difficile est de trouver nos premiers partenaires, ce sera plus facile de se faire connaître par la suite. La question du financement des lieux de culte est en plus un sujet d'actualité. On leur propose clairement un financement complémentaire dans la

transparence en affichant le détail de la somme qui leur est destinée. On ne se contente pas de gérer la vente en ligne ».

« On entend surtout privilégier la qualité au nombre »

Églises catholiques, orthodoxes, temples tibétains... Wilum entend se développer partout ! « Dès que l'on trouve un endroit intéressant, on lui propose un partenariat » poursuit Olivier, « on est de plus en plus contacté car notre démarche interpelle. On procède à de nombreuses vérifications avant de se décider : sur l'identité du représentant, sa légitimité, les coordonnées

bancaires. En se réservant une entière liberté pour accepter ou refuser un partenaire. Notamment pour éviter toute dérive sectaire... »

Il conclut : « On entend surtout privilégier la qualité au nombre, en se déplaçant au préalable pour choisir des lieux symboliques. » À ce titre, le site est fier d'avoir pu rapidement signer avec la cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay, point de départ des pèlerins vers Compostelle. Et la Conférence des Évêques de France vient d'accepter d'intégrer un bouton "Wilum" sur son site pour les églises partenaires qui le souhaitent. Wilum, déjà béni des Dieux !

Bruno ANGELICA



La cathédrale de la Major à Marseille et son curé, le père Ottonello, a soutenu le projet dès l'origine.



Le site va révolutionner la manière de prier et déposer des cierges dans le monde entier.